

## RUE CAPDANGELLE

**Travaux de réfection de voirie  
du 24 juillet au 4 août**



### STATIONNEMENT

**Du 24 juillet au 4 août 2023 inclus**, le stationnement est interdit sur le parking situé en haut de la rue Capdangelle, au croisement avec l'avenue Saint-Joseph, en fonction des besoins du chantier et de l'avancement des travaux.

### CIRCULATION

**Du 24 au 30 juillet inclus**, la chaussée est rétrécie et la circulation ramenée à une seule voie à sens unique, dans le sens montant boulevard du Lapacca vers avenue Saint-Joseph, avec limitation de tonnage pour les véhicules dont le poids total roulant autorisé est supérieur à 3,5 tonnes.

**Du 24 au 30 juillet inclus**, la route sera barrée rue Capdangelle, dans le sens descendant avenue Saint-Joseph vers boulevard du Lapacca. Les véhicules circulant depuis l'avenue Saint-Joseph et voulant se diriger vers le boulevard du Lapacca sont déviés par l'avenue de Sarsan et l'avenue Victor Hugo.

Les véhicules circulant depuis l'avenue de Sarsan et voulant se diriger vers le boulevard du Lapacca sont déviés par l'avenue Saint-Joseph, l'avenue Hélios et la rue du Callat.

**Du 31 juillet au 4 août 2023 inclus**, la circulation sera interdite rue Capdangelle et impasse Capdangelle, en fonction des besoins du chantier et de l'avancement des travaux.

Les véhicules circulant depuis l'avenue Saint-Joseph et voulant se diriger vers le boulevard du Lapacca sont déviés par l'avenue de Sarsan et l'avenue Victor Hugo.

Les véhicules circulant depuis l'avenue de Sarsan et voulant se diriger vers le boulevard du Lapacca sont déviés par l'avenue Saint-Joseph, l'avenue Hélios et la rue du Callat.

Les véhicules circulant depuis le boulevard du Lapacca et voulant se diriger vers l'avenue Saint-Joseph sont déviés par le boulevard du Lapacca, la rue du Callat, l'avenue Hélios et l'avenue Saint-Joseph.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

**La Ville de Lourdes**